

Passage aux RCE (patrimoine immobilier)

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Souhait de bénéficier de la dévolution du patrimoine afin de répondre au mieux à ses missions fondamentales. Cette possibilité offerte par la loi « Libertés et responsabilités des universités » consiste dans le transfert de la pleine propriété à l'université des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'État ou qui lui sont affectés ou mis à disposition. Ce transfert sera effectif, d'une manière prévisionnelle, au plus tard en 2016. Il permettra à l'université d'adapter son parc immobilier au plus près de ses besoins et ambitions, d'assurer d'une manière efficiente la gestion immobilière et les mises en conformités réglementaires.

Actions conduites et résultats

- Le CA approuve le principe de transfert du patrimoine immobilier universitaire de l'Etat vers l'UPMC le 14 mars 11.
- Recherche, pour la maintenance immobilière, de la complémentarité entre l'externalisation à des sociétés extérieures et les moyens internes ; Maintien et renforcement de la formation et de la professionnalisation des agents.
- Application des lignes directrices définies par le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) ; maintien et développement de l'expertise en matière de maîtrise d'ouvrage et des compétences autour de la construction publique (CA du 13 décembre 2010).
- Recherche d'une synergie et d'une complémentarité avec l'opérateur EPAURIF (Etablissement public d'aménagement universitaire de la région Ile-de-France) pour la mise au point des travaux et la mise en place des marchés d'exploitation des installations techniques ;
- Mise à jour et utilisation du Schéma directeur de mise en sécurité et d'accessibilité ;
- Développement de la gestion patrimoniale et de la fiabilisation de la connaissance des superficies du foncier ;
- Optimisation des surfaces ;
- Développement de la dématérialisation et de la formalisation des procédures internes pour réguler les relations de la DPI avec les autres directions, dans le domaine notamment de la comptabilité et des marchés publics ;
- Renforcement de l'expertise et des capacités d'action dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Indicateurs

Occupation des locaux	Situation 2011 : Campus de Jussieu				Evolution prévisible taux d'occupation 2012
	Nb d'heures d'utilisation	Nb de salles	Surface SHON correspondante	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	21 264	20		95 %	-
Salles banalisées	108 112	124		78 %	-
Taux d'occupation global (amphithéâtres et salles banalisées)				86 %	

Occupation des locaux	Situation 2011 : Faculté de Médecine : Saint-Antoine				Evolution prévisible taux d'occupation 2012
	Nb d'heures d'utilisation	Nb de salles	Surface SHON correspondante	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	5 913	6	1 041	88 %	-
Salles banalisées	22 310	24	1 480	83 %	-
Taux d'occupation global (amphithéâtres et salles banalisées)				85 %	
Occupation des locaux	Situation 2011 : Faculté de Médecine : Pitié - Salpêtrière				
	Nb d'heures d'utilisation	Nb de salles	Surface SHON correspondante	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	9 805	12	2 088	90 %	100% (étudiants infirmiers)
Salles banalisées	21 493	39	2 198	87 %	100% (étudiants infirmiers)
Taux d'occupation global (amphithéâtres et salles banalisées)				88 %	

(Source : Direction du Patrimoine Immobilier)